

AÏKIDO CLUB DE SAINT GEORGES D'ESPERANCHE DEMANDE D'ADHESION 2026 - 2027

Adulte Aïkido et Taïso ☐ (***)

-25 ans Aïkido et Taïso ☐ (***)

Enfant Aïkido ☐ (***)

Adulte et sanagi Taïso ☐ (***)

TARIFS : (*) (**) (***)

☐ Adulte aïkido et taïso : 180 €

☐ - 25 ans aïkido et taïso : 140 € (tarif réservé aux personnes âgées de moins de 25 ans au 1er septembre 2026. Taïso sanagi à partir de 12 ans en septembre 2026)

☐ Enfant aïkido : 120 € (née en 2017 et après 10 ans et moins)

☐ Adulte et sanagi Taïso : 120€ (sanagi à partir de 12 ans en septembre 2026)

Nous conservons un chèque de garantie correspondant au montant des avantages TATOO, Pass Sport et Pass Région. Celui-ci vous sera restitué dès l'encaissement de ces aides.

Autorisation de droit à l'image majeur(e) /mineur(e) (***)

Autorise ☐ Autorise pas ☐ à titre gratuit L'Aïkido club de Saint Georges d'Espérance et ses partenaires

- à filmer, photographier, effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images lors de projections à but non lucratif.

- à publier ces images sur le web

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande auprès de AÏKIDO SAINT GEORGES D'ESPERANCHE Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction. Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés. Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom ou pour mon enfant mineur. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à Le Signature :

IMPORTANT (***) : La licence ne se substitue pas à la couverture individuelle de l'adhérent obligatoire au moment de l'inscription.

Il n'est désormais plus nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé conduisent à un examen médical.

J'atteste avoir répondu par la négative au questionnaire de santé pour moi même ou en tant que tuteur légal de l'enfant inscrit..... ☐

J'atteste n'avoir aucune allergie alimentaire, pour moi même ou en tant que tuteur légal pour l'enfant inscrit..... ☐

J'atteste avoir une Allergie(s) alimentaire(s) connue..... ☐

NOM : Prénom : Né(e) le : à

Profession Email @ Tél.

Personne à prévenir en cas d'accident : NOM : Prénom : Tél.

Adresse :

Code postale : Ville :

Pour les mineurs, autorisation obligatoire du tuteur légal :

Je soussigné(e) autorise mon enfant à Pratiquer l'Aïkido au sein de l'association, AÏKIDO CLUB DE SAINT GEORGES D'ESPERANCHE et autorise ses dirigeants à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Je soussigné(e) autorise les enseignants, Co-enseignant et responsables de l'Aïkido clubs, à véhiculer mon enfant dans le cadre de la pratique d'Aïkido pour se rendre sur des événements de types stages, démonstration, cours interclub, cours en extérieur goûter etc...

Nom et prénom des personnes autorisées à récupérer le mineur :

1 : Nom.....prénom..... 2 : Nom.....prénom.....

3 : Nom.....prénom..... 4 : Nom.....prénom.....

Pour tous les adhérents :

En signant, l'adhérent(e) reconnaît avoir été informé(e) sur les dispositions à prendre en cas d'accident survenu au cours de la pratique de l'Aïkido, Aïkitaïso, Aïki-ken et Aïki-jo dans l'association AÏKIDO CLUB DE SAINT GEORGES D'ESPERANCHE.

Date (obligatoire)

Signature (obligatoire)

(*) En cas de crise sanitaire, remboursement au prorata temporis, hors UFOLEP, Avantages Annexes (Tattoo etc...) Par défaut, la cotisation est entière est due. Nous conservons un chèque de garantie correspondant au montant des avantages TATOO, Pass Sport et Pass Région. Celui-ci vous sera restitué dès l'encaissement de ces aides.

(**) Les cotisations ne sont pas remboursables sauf sur justificatif médical et à l'appréciation du président de l'association AÏKIDO CLUB DE SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

(***) Cocher la ou les cases correspondantes

Association à but non lucrative de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901. Répertoire National des Association (RNA) n° W382003363.

Siège social : 4 rue des Ecrins 38790 Saint Georges D'Espérance

